



Hôtel de Roquelaure, le 17 octobre 2024

CSAM Budgétaire du 17 octobre 2024

Déclaration liminaire de la FSU

Mesdames les ministres, Mesdames et Messieurs, che-res camarades,

Malgré la volonté affichée du Président Macron de faire de l'écologie la priorité de son mandat, le grand ministère de la Transition écologique, de la cohésion des territoires et de la mer se retrouve éclaté entre trois ministères de plein exercice et 3 ministères délégués.

Des ministres provenant de partis politiques en perte de vitesse et désapprouvés par les électeurs, au sein d'un gouvernement dont la légitimité est contestée et dont la stabilité paraît incertaine.

D'ailleurs, nous avons cessé de compter le nombre de ministres au sein de notre pôle ministériel, tant leurs mandats sont éphémères.

L'urgence écologique et sociale, les inégalités persistantes auxquelles s'ajoute le déni démocratique fragilise notre société.

Aujourd'hui, le grand ministère créé en 2007, se retrouve démantelé voire démembré. Il ne parviendra plus à appliquer des politiques cohérentes pour répondre aux enjeux de l'urgence climatique et de l'effondrement de la biodiversité.

D'ailleurs où est passée la biodiversité ? Elle disparaît des portefeuilles ministériels, soit une extinction encore plus rapide que dans la réalité.

Rattacher au nouveau ministère du partenariat avec les territoires et de la décentralisation (MPTD), la Mer semble n'être plus qu'une ressource au service de l'extractivisme.

De plus, de quelle manière la coordination avec le ministère de l'Agriculture s'effectuera-t-elle pour le contrôle de la pêche ?

Rattacher aussi les transports au ministère de Madame Vautrin fragilise leur prise en compte dans une véritable transition écologique.

La FSU vous alerte également sur l'accidentologie dans les directions interdépartementales des routes. Nous n'avons aucun doute sur l'engagement de l'Administration pour traiter au mieux ce sujet prégnant et préoccupant. Cependant, nous vous demandons, Madame la ministre, un engagement personnel fort afin d'associer l'ensemble des ministres, qui sont aussi concernés par cette forte accidentologie.

Les passoires thermiques seront-elles toujours une priorité pour un ministère du logement déconnecté de la transition écologique ?

Lors du précédent CSAM budgétaire, la FSU faisait part à votre prédécesseur, de ses doutes sur l'engagement de l'Etat sur les bâtiments publics. Il s'agit là autant de lutte que d'adaptation au changement climatique pour des personnels dont les conditions de travail se dégradent de canicules en vagues de froid !

La diminution drastique du fonds vert amplifie nos doutes ; 500 millions supplémentaires de ce fonds étaient fléchés sur les écoles primaires et conditionnés à des projets pédagogiques innovants ! Quid des collèges et des lycées ? L'état précis du bâti scolaire est très mal connu. Allez-vous engager une évaluation précise des besoins ?

Nous vous interrogeons sur nos propres besoins, au sein du pôle ministériel : au-delà des projets parisiens de la tour Sequoia et de St Germain, quel état des lieux et quelle programmation de travaux de rénovation énergétique pour les bâtiments en régions, en département ? Y-a-t-il seulement un inventaire de ces bâtiments et des travaux à prévoir ?

En outre, cette diminution du fonds vert est portée par les vos agentes et vos agents face aux collectivités. Collectivités en colère devant leurs projets annulés faute de crédits. C'est une lourde charge morale et psychique que vous faites porter à vos personnels.

Mesdames les ministres, le budget que vous présentez aujourd'hui manque cruellement d'ambition.

Vous vous limitez donc à gérer les affaires courantes.

Bien que le plafond d'emplois demeure stable, comme nous l'avez promis votre prédécesseur pour les 5 ans de la mandature Macron, nous ne pouvons pour autant nous en satisfaire. Nous avons une pensée émue, pour nos collègues de l'Education nationale encore plus lourdement impactés par la rigueur.

Pour rappel, notre pôle ministériel est celui qui a le plus participé à l'effort de la dette publique avec 20% d'effectifs en moins en un peu plus de 10 ans et des baisses de budgets sans précédent.

L'ampleur des restructurations subies (CGF, TAM ? Natura 2000...) et continues depuis deux et demi et les impacts de la Loi 3DS mettent vos agentes et vos agents en grande souffrance. Les secteurs de l'habitat, des transports et de la biodiversité ont déserté notre territoire. Les citoyennes et les citoyens sont les abandonnés du Service public. Cet abandon favorise la montée des extrêmes. Vous en êtes responsables.

Ensuite, aucune mesure catégorielle significative n'est envisagée. Vous vous limitez à des mesures mineures et déjà ciblées. Pourtant, l'agenda social prévoit plusieurs revalorisations.

Reprenons donc cet agenda social !

Il y est prévu notamment :

- de redonner des perspectives d'avenir aux agent-es géré-es sur des petits corps,
- de mettre en place un plan de requalification pour les agent-es de la catégorie C vers la catégorie B et les agent-es de la catégorie B vers la catégorie A,
- d'améliorer le quasi-statut des personnels contractuels des agences de l'eau,
- d'améliorer le quasi-statut des personnels contractuels de l'environnement.

Aucune revalorisation du quasi-statut agence de l'eau depuis plus d'une décennie et l'indigence de celle du quasi-statut environnement. Nous attendons de vous un investissement personnel afin d'obtenir un arbitrage interministériel pour de vraies revalorisations et une reconnaissance des agent.es de ces opérateurs.

D'ailleurs, ce sont les opérateurs qui sont les plus impactés par ce budget avec la perte de 64 ETPT.

Les agences de l'eau déjà fragilisées par le nouveau système de redevances, qui débutera en 2025, perdent 3 ETPT. Un nouveau système qui nous apparaît trop simpliste en matière d'eau et de pollution. La création d'une nouvelle redevance biodiversité est plus que nécessaire, elle ne peut continuer à être financée majoritairement sur dotation de l'Etat.

Et lorsqu'il s'agit de supprimer des acquis issus de négociation salariale, les directeurs des agences de l'eau ont toute liberté pour les remettre en question et avec une certaine diligence : ils décident, dans

leurs coïns de supprimer des jours de congés, dits jours 94 mais aussi appelés jours Barnier, (alors ministre de l'environnement), jours obtenus en contrepartie de primes non versées qui ont permis l'embauche d'agent-es. Et des jours perdus et travaillés gratuitement par les agent-es de Seine Normandie entre autres.

Les parcs nationaux, exsangues depuis plusieurs années, n'ont plus de fonds pour l'investissement et l'entretien des parcs ; leur masse salariale représente aujourd'hui 80% du de leur budget de fonctionnement ; l'incapacité de la mise en paie se fait craindre à chaque instant ; c'était d'ailleurs le cas en décembre dernier pour le parc national des Pyrénées.

Et pour pallier à ces difficultés budgétaires, les directrices et directeurs des parcs nationaux ne manquent pas d'imagination.

Quelques exemples pour illustrer notre propos :

- Coupes arbitraires dans les enveloppes de CIA,
- Recrutement en catégorie C pour des postes d'inspecteurs de l'environnement alors même que le corps des ATE est en voie d'extinction,
- Refus de délivrer des ordres de missions pour ne pas rembourser les frais de déplacement...

Et pour VNF, un schéma d'emploi encore à 0, même punition que l'an dernier. Ce plafond d'emploi nécessite encore un gros effort pour faire de cet opérateur un acteur majeur de la lutte contre le changement climatique !

Pour poursuivre sur le budget, on regrette de ne pas avoir de présentation de la partie du budget de l'administration territoriale de l'Etat allouée aux missions de vos ministères. Nous avons, pour notre part, connaissance de toutes les difficultés rencontrées par nos collègues pour les remplir.

Par exemple, comment assurer des missions de terrain sans renouvellement des équipements de protection individuelles ? Comment travailler dans des bureaux sans chauffage alors que l'activité en télétravail est limitée par le manque d'outils de communication ?

Ce nouveau démantèlement du pôle ministériel et le manque de visibilité sur les missions déstabilisent les agentes et les agents.

Vos personnels sont inquiets, Mesdames les ministres, et les annonces gouvernementales en matière de recul social leur font craindre le pire.

L'abandon de la GIPA et le gel du point d'indice ne sont pas des mesures qui les rassurent sur leur avenir.

Le spectre de la dette et du déficit publics semble insurmontable au gouvernement. Mais il ne doit pas peser sur l'ensemble des agentes et des agents du service public.

Le budget 2025 doit augmenter les recettes et les dépenses publiques sur la base d'une plus grande justice et efficacité fiscale, d'une autre redistribution des richesses, afin de répondre aux besoins sociaux, aux enjeux écologiques et de réduire les inégalités qui minent la société et son avenir. Il doit avant tout permettre de faire fonctionner la société, notre pays dans toutes ses dimensions.